

## ATTESTATION DE SURFACE DE CONSTRUCTION ET D'EMPRISE AU SOL MAXIMALES AUTORISEES - PCMI 9

Vous êtes notre bien le plus précieux!

32 Avenue des FOURNEAUX  
17690 ANGOULINS-SUR-MER  
TÉL 05 46 370 300  
contact@gpm-immobilier.com

Je soussigné, MARTEL Stéphane, représentant de la société SAS GPM IMMOBILIER sis 32 avenue des fourneaux 17690 ANGOULINS SUR MER en qualité de gérant, atteste par la présente, que le lot de terrain à bâtir dont la désignation suit :

**Commune de :** PUYRAVAULT département de la Charente Maritime (17)

**Lotissement :** La Sablière

**Arrêté du maire :** Permis d'aménager n° PA 01729321A0001

**LOT N° :** 25

**SUPERFICIE :** 418 M<sup>2</sup>

**CADASTRE - Section C n° 1040**

**Bénéficie d'une surface de plancher de construction maximale autorisée de 230 m<sup>2</sup>**

L'acte de vente sera reçu en l'étude de Maître Alcide BORDE

Notaire à Sugères

Fait à Angoulins

Le 24 Octobre 2022

**NOTA :** La présente attestation doit être jointe à la demande de Permis de Construire.

Pour servir et faire valoir à qui de droit.

Stéphane MARTEL, Gérant

**SAS GPM IMMOBILIER**  
BP 29 - Avenue des Fourneaux  
17690 ANGOULINS-SUR-MER  
TÉL : 05 46 370 300  
SIRET 440 902 278 00017



Vous êtes notre bien le plus précieux!

32 Avenue des FOURNEAUX  
17690 ANGOULINS-SUR-MER  
TÉL 05 46 370 300  
contact@gpm-immobilier.com

## CERTIFICAT D'EQUIPEMENT DU LOTPOUR L'OBTENTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE – PCMI 10

Objet : Certificat d'équipement du lot

Pièce nécessaire au dépôt du permis de construire sur le lot 25

Lotissement : La Sablière

Commune : PUYRAVAULT

Permis d'aménager n° PA 017 293 21 A0001

Lot n° 25

Je soussigné, MARTEL Stéphane, représentant de la société SAS GPM IMMOBILIER sis 32 avenue des fourneaux 17690 ANGOULINS SUR MER en qualité de gérant, atteste par la présente, que les équipements de desserte, réseaux assainissements, eau, électricité et téléphonie (génie civil et déroulage intérieur uniquement), ont été réalisés ainsi que la plateforme de l'ensemble des voies du lotissement susnommé desservant le lot n° 25

Le lot du lotissement n° 25 est ainsi desservi en application des dispositions de l'article R 442-18 b) du Code de l'urbanisme.

**NOTA : La présente attestation doit être jointe à la demande de Permis de Construire déposé sur le lot n° 25**

Pour servir et faire valoir à qui de droit.

Stéphane MARTEL, Gérant

**SAS GPM IMMOBILIER**  
BP 29 - Avenue des Fourneaux  
17690 ANGOULINS-SUR-MER  
Tél. : 05 46 370 300  
SIRET 440 902 278 00017